

LETTRE OUVERTE DES CONSEILLERS TERRITORIAUX DE LA MAJORITÉ TEAM GIBBS

*“Diviser les forces ennemies est bien,
mais diviser ses propres forces est une lourde faute.”*

Henri Fayol

Nous avons pris acte du communiqué de presse, publié mardi 6 juillet 2021, par la sénatrice de Saint-Martin, Madame Annick Petrus.

Madame Pétrus, Sénatrice choisie par la Team Gibbs, ancienne vice-Présidente et actuelle conseillère territoriale de la majorité, semble découvrir que, depuis de trop nombreuses années, notre administration est effectivement souffrante, ce qui réduit ses capacités d'action et entrave parfois le service à nos administrés.

S'il est un fait, aujourd'hui, que le travail de fond que nous ne sommes parvenus à engager qu'à partir de la fin 2019, à travers l'action de notre DGS et ses équipes, vise à améliorer un fonctionnement parfois défectueux et souvent perfectible, nous nous interrogeons, à ce stade, sur les objectifs réels de la parution de ce communiqué, avec l'entête du Sénat qui plus est.

En effet, Madame Pétrus, en sa qualité de 3^{ème} vice-présidente en charge des Affaires sociales, de l'Education et de la Formation professionnelle, de 2017 à fin 2020 ne découvre pas les dysfonctionnements et les difficultés de cette administration ; alors même qu'elle a pleinement participé à l'action que nous menons pour y remédier depuis 4 ans.

En sa qualité de 3^{ème} vice-présidente, Madame Petrus avait à charge d'animer des équipes, dans une période complexe, jalonnée de crises à répétition (post ouragan Irma, crise sociale PPRN, crise sanitaire COVID...). Comme d'autres élus, elle a rencontré des difficultés dans sa mission.

Elle a, elle-même, commis nombre de maladresses dans sa gestion relationnelle et malmené certains employés qui l'ont maintes fois signalé.

La mémoire est parfois sélective, même si nous concevons qu'il existe toujours un chemin pour la remise en question...

Doit-on rappeler à Madame Pétrus, qui siège au sein de notre assemblée, que Direction financière (DAF) et Commande Publique sont deux directions distinctes ?

Les difficultés d'exécution de la commande publique ne sont donc pas en lien direct, ni hiérarchique avec la DAF.

Les problèmes rencontrés à la commande publique se situent à un autre niveau.

Nous suivons avec une grande attention les blocages subis au niveau de la commande publique et nous procédons inlassablement aux ajustements qu'il convient de mettre en œuvre pour s'améliorer.

Madame Pétrus n'est pas sans ignorer que nous avons actuellement plus de 40 millions d'euros de mandats bloqués par certains services déconcentrés de l'État. Cette situation, inédite en France, asphyxie littéralement notre économie, compromet la relance post-COVID et menace notre cohésion sociale.

La direction générale des services se bat, quotidiennement, pour que des solutions constructives soient trouvées avec les services des finances publiques de l'État, afin d'avancer au plus vite.

Les responsables « du chaos », comme évoqué dans ce communiqué, ne sont plus aux affaires de cette Collectivité.

Nous avons hérité d'une situation et notre rôle, en tant qu'élus, est d'œuvrer collectivement pour sortir de cette crise administrative.

C'est en tout cas, nous tenons à le lui rappeler, l'engagement que nous avons pris, ensemble, en 2017.

En septembre 2020, lorsqu'il a fallu investir un élu de notre majorité au poste de Sénateur, nous avons (malgré les dissensions et les voix qui se sont élevées au sein de la majorité contestant ce choix), choisi Madame Annick Petrus.

Parce qu'alors, nous avons accepté de considérer qu'elle saurait défendre Saint-Martin, sa population et notre collectivité territoriale en pleine mutation, au niveau national.

Nous avons toujours essayé de tempérer les ardeurs et de privilégier la discussion au conflit, selon les valeurs portées par le Président de la Team Gibbs.

Nous regrettons aujourd'hui que certains employés aient eu à souffrir du comportement de certains élus.

Vous nous avez élus pour diriger Saint-Martin, lui apporter le rayonnement et la reconnaissance que notre territoire mérite ; et aussi combattre les stigmatisations et les entraves qui font tant souffrir les Saint-Martinois...

Les hommes et les femmes de la Team Gibbs 2017 n'avaient, pour la plupart, aucune expérience politique, mais le Président a accordé sa confiance parce qu'il a cru en leur potentiel.

Nous parlons ici de l'avenir d'un territoire et de ses habitants et non pas des ambitions politiques et personnelles de celles et ceux qui veulent déjà se positionner pour les élections de 2022 au lieu de poursuivre un travail encore inachevé.

Il convient d'avoir une conception plus noble de la politique...

Notre administration est en souffrance, non par la faute de ses agents mais bien par la faute d'une gestion passée : clientéliste, inéquitable, archaïque.

Depuis 2019 et l'arrivée d'une DGS expérimentée, nous avons entrepris une réforme visant à réorganiser et renforcer l'administration pour une montée en puissance des compétences et une meilleure efficacité du service au public.



Cette réforme dérange parce qu'elle bouscule des habitudes ; de mauvaises habitudes bien souvent.

Nous regrettons cette cabale injustifiée contre l'administration, contre la DGS de la Collectivité de Saint-Martin et réaffirmons notre plein soutien à l'équipe administrative dirigeante de la Collectivité et à l'ensemble des directions et services : TOUS se battent pour remettre notre administration dans une perspective vertueuse et harmonieuse, et mettre un terme définitif à des pratiques contestables, contestées, et qui n'ont plus leur place dans un fonctionnement moderne.

Nos administrés et les agents territoriaux méritent que nous réussissions ce changement nécessaire, qui sera bénéfique pour tous.

Les Saint-Martinois nous ont élus pour faire évoluer la Collectivité, pour moderniser notre administration.

Les Saint-Martinois méritent que nos forces se rassemblent.

Ils méritent une Collectivité forte.

Ils ne méritent ni une exposition malveillante, ni des expressions « charognardes » équivalant à une mise à mort.

Chacun est libre de ses mots.

Le peuple, lui, a la liberté d'opinion et de se prononcer dans les urnes.

La majorité Team GIBBS

Marigot, mercredi 7 juillet 2021

Daniel Gibbs, Valerie Damaseau, Yawo Nyuiadzi, Sofia Carti-Codrington, Marie-Dominique Ramphort, Ambroise Lake, Yolande Sylvestre, Jean-Sebastien Hamlet, Anette-Claire Manuel-Philips, Alex Pierre, Jean-Raymond Benjamin, Maud Ascent-Gibs, Raj Charbe, Mireille Meus, Dominique Riboud, Pascale Alix-Laborde.